



À l'intention des maitres associé.e.s,

Du 19 au 23 novembre prochain, les stagiaires en éducation de l'UQAM seront en grève. Elles et ils ne se présenteront pas dans leur milieu de stage afin de réclamer que les heures de travail qu'on y accomplit soient rémunérées.

Comme vous, il n'y a pas si longtemps, qui vous êtes échiné.e.s pour obtenir votre diplôme, les stagiaires cumulent les heures de présence en classe ou en consultation, les heures de planification, les heures d'études, les heures de travail domestique auxquelles s'ajoutent parfois, lorsque c'est possible malgré que fortement déconseillé, les heures de travail salarié. Au bout de la formation, elles et ils auront épuisé leurs économies et accumulé les dettes. Les sacrifices qu'exigent les stages en cours de formation sont un danger réel pour la santé mentale et physique des stagiaires. Heureusement, un travail les attend au bout de ces quatre années. Un travail qui prend du temps, après quelques années de précarité, à obtenir une stabilité d'emploi. Et comme vous, elles et ils se battront afin que ce travail soit reconnu à sa juste valeur. Les stages non rémunérés, justement, sont surtout ceux qui mènent aux emplois occupés par des femmes : enseignante, éducatrice à l'enfance, infirmière, travailleuse sociale, conseillère en orientation. Et des femmes, on attend qu'elles travaillent gratuitement de manière invisible, qu'elles acceptent le don de soi et qu'elles ne comptent pas leurs heures. On exige d'elles qu'elles considèrent leur travail comme partie de leur nature ; qu'elles soient des mères dans toutes les sphères de leur vie.

Or, la lutte pour la valorisation des professions dans le milieu de l'éducation commence dès la formation. Pensez à la médecine, au droit ou au génie... Pourquoi les gestes posés par les stagiaires dans ces domaines sont qualifiés de « gestes professionnels » alors que ceux posés dans un service de garde, une école ou un CLSC ne le sont pas ? La valeur d'un travail ne devrait pas se mesurer au pouvoir de son ordre professionnel. Aider des élèves à développer des savoirs variés et émettre une prescription sont deux pratiques tout aussi professionnelles l'une que l'autre. Revendiquer un salaire pour l'ensemble des stagiaires, c'est court-circuiter la logique de hiérarchisation des métiers, professions et niveaux d'études.

Du 19 au 23 novembre, nous tenons à rappeler que l'exploitation n'est pas une vocation et nous vous invitons à être solidaires de vos futur.e.s collègues. Veuillez noter que l'absence de votre stagiaire ne relève pas d'une initiative personnelle, mais bien du respect d'un mandat de grève adopté à forte majorité en assemblée générale.

Les étudiantes et les étudiants de la faculté d'éducation,
à l'Université du Québec à Montréal.